

ARCHIVES DE L'ARMEE DE TERRE A VINCENNES : SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE DE TERRE (S.H.A.T.)

SIMPLES SOLDATS ET BAS-OFFICIERS

Des contrôles de troupes existent depuis l'ordonnance royale du 2 juillet 1716. Il s'agit de registres - un par régiment - qui indiquent, pour chaque soldat ou bas-officier :

- nom, prénom, nom de guerre, filiation, lieu d'origine, signalement et fin de carrière.

Ces contrôles ont existé, en se perfectionnant, sous leur première forme jusqu'à l'Empire et beaucoup plus détaillés jusqu'en 1859.

Sous l'Ancien Régime, ils ont été renouvelés périodiquement.

Pour retrouver un soldat, il faut, obligatoirement, connaître soit le nom de son régiment, soit le nom de son capitaine. L'ouvrage en quatre tomes de M. A. CORVISIER permet, avec l'un de ces deux éléments, de retrouver la référence du Registre de Contrôle sur lequel peut figurer le sujet que l'on recherche. Cet ouvrage est à la disposition des chercheurs parmi les inventaires du S.H.A.T. Il existe également dans tous les "usuels" de tous les dépôts d'Archives Départementales.

Pendant la Révolution, il fut fait appel à des volontaires parmi les gardes nationaux. Ces volontaires furent organisés en bataillons qui, en principe, ne faisaient pas partie de l'armée. Ils n'en furent pas moins, en 1793, "amalgamés" avec des bataillons de l'armée régulière pour constituer des demi-brigades.

Un inventaire particulier permet de retrouver les références des Registres de Contrôle de ces bataillons de volontaires; et ce même inventaire indique dans quelle demi-brigade chaque bataillon a été versé, ainsi que les références des contrôles de ces demi-brigades.

XIXème siècle : La loi JOURDAN (05.09.1798) institua la conscription, rendant obligatoire pour tous le service militaire et les guerres de l'Empire entraînèrent un accroissement considérable des effectifs de l'armée. De ce fait, les Registres de Contrôle à partir de l'Empire, sont à la fois plus volumineux et plus nombreux; pour chaque régiment il y aura plusieurs registres. Un inventaire, à la disposition des chercheurs, indique les fourchettes de dates de chaque contrôle, en même temps que sa référence.

La présentation des contrôles sera identique pendant tout le XIXème siècle même quand, les besoins d'effectifs diminuant, le système du tirage au sort limitera le nombre des conscrits appelés (les archives du recrutement : recensements, conscriptions, tirages au sort, sont aux Archives Départementales dans la série R de celles-ci).

Fin des contrôles : vers 1869, les contrôles sous leur forme ancienne, sont abandonnés et remplacés par des Registres Matricules.

Nota - Il n'existe pas de dossier personnel de simples soldats.

OFFICIERS

Paradoxalement, les possibilités de recherches biographiques sur les officiers sont moins détaillées que pour les simples soldats. Ceci provient du fait que les contrôles de troupes avaient pour objet de prévenir ou de réprimer les désertions, d'où les signalements, indication du lieu d'origine et de la filiation. On ne pouvait concevoir qu'un officier puisse désertier : tous ces détails sont donc inutiles pour lui.

Comme pour les soldats, aucune recherche n'est possible sur les officiers antérieurement au début du XVIIIème siècle. Les premiers contrôles datent de 1702.

Les premiers contrôles d'officiers sont des contrôles collectifs par arme. Ils ne comportent aucune indication de filiation sur les intéressés, mais signalent simplement le régiment dans lequel ils servent. Ce n'est qu'à partir de 1763 que seront tenus, conjointement aux contrôles collectifs, des contrôles par régiment un peu plus détaillés, indiquant les promotions successives et les campagnes de chaque officier, mais toujours très avares de renseignements d'identité; en particulier, la filiation n'est que très exceptionnellement indiquée, le lieu et la date de naissance assez rarement.

Ces contrôles sont classés en série Yb et les références sont à rechercher, pour l'Ancien Régime, dans l'inventaire dit "de 1954" qui est en plusieurs exemplaires à la disposition des chercheurs, et, pour le XIXème siècle, dans l'inventaire de la sous-série 2Yb.

Mais à partir de 1764, date de l'Institution d'un régime de pensions militaires, commencent à être tenus des dossiers personnels. Simples dossiers de pensions sur le trésor royal au début, ces dossiers seront de plus en plus riches et détaillés au cours du XIXème siècle. Une série d'inventaires alphabétiques en salle d'accueil du S.H.A.T. permet d'en retrouver les références.

Les dossiers d'officiers du XIXème siècle sont les plus complets et les plus détaillés, et comportent des documents intéressant le généalogiste : état-civil de l'officier, celui de son épouse, s'il est marié et, dans ce cas, la demande d'autorisation de mariage, l'enquête sur la situation de fortune et la moralité de la fiancée comme de sa famille, le contrat de mariage. A ces documents, s'ajoutent les notes annuelles attribuées à l'officier, etc... Dans les dernières années du siècle apparaissent même les premières photographies d'identité du sujet.

Un dossier d'officier n'est communicable que 120 ans après la naissance.

OFFICIERS GENERAUX

Les officiers généraux ont également des dossiers très fournis. Ils font l'objet d'un inventaire en trois séries, représentées par trois registres à la disposition des chercheurs.

Possibilités pour le XVIIIème siècle : l'absence de dossiers durant le XVIIIème siècle ne limite pas forcément les recherches sur les officiers, à la consultation des contrôles collectifs ou par régiment de la série Yb. La trace des officiers sous forme de notes et d'appréciations, peut être retrouvée dans les dossiers administratifs des régiments de l'Ancien Régime. Ces dossiers administratifs sont classés en série X. Certains remontent jusqu'à 1702; leurs références sont à chercher dans "l'inventaire de 1954". Il est nécessaire, pour les retrouver, de connaître le nom du régiment ou des régiments dans lequel ou lesquels a servi l'officier.

Si le chercheur l'ignore, il a une chance de retrouver ce détail soit dans les contrôles collectifs d'officiers (série Yb), soit dans la même série (de Yb 806 à Yb834) sur les 28 volumes d'enregistrement chronologique des nominations d'officiers.